



Gros problèmes sur matériel en location gérance

Par **alde73**, le **19/08/2015** à **15:07**

Bonjour,
J'ai signé un contrat de location gérance sur 3 ans d'une pizzeria/snack au 1er Mai 2015, ce commerce est saisonnier et le propriétaire n'ouvrait que de juin à fin août. Mon objectif était de rester ouvert le reste de l'année pour ne faire que des pizzas à emporter et arrêter la restauration sur place pendant cette période.
Depuis l'ouverture je ne rencontre que des problèmes avec le matériel, chambre froide négative, chambre froide positive, four à pizza....et je fais grasse du reste aucun matériel ne fonctionne correctement. Le propriétaire est décédé début juillet et tout passe par un notaire pour la succession (qui bloque tout aujourd'hui). Même si quelques problèmes ont été résolus avant le décès par ses héritiers, je me retrouve aujourd'hui sans chambre froide positive qui est indispensable à l'activité et engendre l'insatisfaction de ma clientèle, de plus j'ai un loyer que je paye toute l'année et qui est très élevé alors que avant le commerce n'était pas exploité de septembre à mai. Je n'ai pas envie d'arrêter cette location mais si je devais, comment faire pour ne pas perdre ma caution et si je dois continuer, comment être dédommager pour les problèmes de matériels et comment faire diminuer les loyers hors saison car je ne pourrai pas les payer ?
Merci d'avance pour vos conseils